

LEXIQUE / PEINTURE ET DESSIN

PEINTURE : Désigne à la fois la pratique, l'art de peindre et l'œuvre, le résultat de cet art.

DESSIN : Désigne à la fois la pratique, l'art de dessiner et l'œuvre, résultant de cette pratique.

COULEUR : Sensation perçue par les organes de la vue, sous une certaine lumière. Chaque couleur est définie par trois caractéristiques : le ton, la valeur, la pureté.

TON : Nom donné aux couleurs : violet, bleu, vert, jaune, orangé, rouge, pour les principales.

VALEUR : De clair à foncé, l'addition de blanc rend la couleur pâle et celle de noir l'assombrit.

PURETÉ : Saturation, intensité de la couleur. Par exemple, une couleur vive est pure et claire.

CLAIR-OBSCUR : Dans une composition, contraste des zones claires et des sombres.

DÉGRADÉ : Variation de la valeur d'un ton, du plus foncé au plus clair.

PERSPECTIVE : Procédé plastique utilisé pour représenter la profondeur d'un paysage, le volume d'une figure ou d'un objet. Les artistes-savants Alberti et Dürer en furent les premiers théoriciens.

POINT DE FUITE (PRINCIPAL) : Point vers lequel converge visuellement toutes les lignes de composition de la perspective.

LIGNE D'HORIZON : Ligne horizontale passant par le point de fuite principal.

RACCOURCI : Effet de perspective spectaculaire réduisant certaines dimensions d'une figure ou d'un objet pour lui donner une impression de plus grande proximité.

MODÈLE : Personne, animal, objet ou œuvre que l'on imite ou représente.

COMPOSITION : Organisation des éléments visuels constitutifs de l'image figurative ou de la création abstraite.

FIGURE : Représentation d'une personne connue ou non.

SUJET : Identité de la composition, de la scène, de la figure ou de l'objet représenté.

GENRE : Grande catégorie de sujets figuratifs. Histoire, religion, actualité, allégorie (représentation d'une idée à travers un ou des personnages, eux-mêmes souvent accompagnés de symboles), vanité (représentation allégorique ou symbolique de la mort, du passage du temps), bataille, portrait, caricature, nu, paysage, marine.

SCÈNE : Représentation de plusieurs personnages reliés entre eux par une anecdote, un événement historique ou une histoire d'ordre littéraire, religieux, légendaire ou imaginaire. Par exemple, portrait (genre) de Louis XV (sujet) ; bataille (genre) d'Iéna (sujet)

NATURE MORTE : Représentation d'objets, de plantes ou d'animaux.

TROMPE-L'ŒIL : Image dont l'effet vise à simuler l'aspect et le volume d'objets représentés dans l'espace pour créer l'illusion de leur présence réelle.

ENLUMINURE : Peinture ou dessin réalisé pour constituer l'illustration ou le décor d'un livre.

CROQUIS : Dessin rapide qui fixe les traits essentiels d'une observation, d'une idée ou d'un sujet.

ESQUISSE : Tableau, de dimensions réduites par rapport à l'œuvre achevée, figurant l'ensemble de la composition dont elle met en place les éléments principaux, la structure générale.

ÉTUDE : Peinture ou dessin réalisé soit pour préparer un détail ou un élément d'une composition future, soit comme exercice. L'étude est plus détaillée que l'esquisse ou le croquis.

CARTON : Modèle de même taille que l'œuvre finale, il peut être piqué ou incisé pour reporter les lignes de composition sur le support définitif.

GRAFFITI : Inscription, incisée ou non, apposée sur un édifice, un meuble ou une œuvre d'art.

TAG : Inscription ou dessin peint dans un espace public, le plus souvent sans autorisation.